



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des affaires financières

**Secrétariat général
Sous-direction de l'enseignement privé**

**Bureau des personnels enseignant dans les établissements
d'enseignement privés sous contrat
DAF D1**

n° DAF-I2025-002895

Affaire suivie par
Elizabeth Husson
Andriamahery RAZAFINDRAKOTO

Tél :
01 55 55 15 82
01 55 55 06 20

Mèl.

elizabeth.husson@education.gouv.fr
andriamahery.razafindrakoto@education.gouv.fr

110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le **07 AVR. 2025**

La ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

à

Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie

Messieurs les vice-recteurs

Division des personnels de l'enseignement privé

Objet : Répartition des contingents de promotion pour l'avancement au grade de la hors-classe des maîtres contractuels ou agréés à titre définitif des établissements d'enseignement privés sous contrat relevant des échelles de rémunération des professeurs agrégés, des professeurs certifiés, des professeurs de lycée professionnel et des professeurs d'éducation physique et sportive et accès à la liste d'aptitude chaires supérieures au titre de l'année 2025.

Références :

- Arrêté du 30 mai 2023 modifiant l'arrêté du 30 juin 2009 fixant les taux de promotion dans les corps des personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale du premier et du second degré relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- Note de service MEN DAF D1 (NOR : MENF2407591N) du 29 mars 2024

Pièces jointes :

- Annexe 1 : contingents hors-classe par académie pour les professeurs certifiés, pour les professeurs de lycée professionnel et pour les professeurs d'éducation physique et sportive ;
- Annexe 2 : contingent hors-classe par discipline pour les professeurs agrégés.

Le taux de promotion à la hors classe applicable aux maîtres pour chacune des échelles de rémunération mentionnées ci-dessus, est fixé à 23% en 2025 conformément à l'arrêté du 30 mai 2023.

Ainsi, compte tenu de ce taux, les contingents de promotions sont fixés à 2 196 pour les professeurs certifiés, 436 pour les professeurs de lycée professionnel et 250 pour les professeurs d'éducation physique et sportive (annexe 1).

Le contingent des promotions au grade de la hors classe et de la liste d'aptitude chaire supérieure des professeurs agrégés est fixé à 189 (annexe 2).

Enfin, je vous remercie de bien vouloir retourner les dossiers retenus pour les promotions au grade de la hors classe des professeurs agrégés et pour la liste d'aptitude à la chaire supérieure à la suite de vos CCMA au bureau DAF D1, par courriel, aux adresses suivantes : secretariat.dafd1@education.gouv.fr et andriamahery.razafindrakoto@education.gouv.fr, dans les meilleurs délais qu'il vous sera possible de tenir **et, si possible, avant le 30 juin 2025**

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation
Pour la directrice des affaires financières
Le sous-directeur de l'enseignement privé



Lionel Leycuras

ANNEXE 1

CONTINGENTS 2025 HORS-CLASSE PAR ACADEMIES - CERTIFIES - PEPS - PLP 2025			
ACADEMIES	CERTIF CN	PLP CN	PEPS CN
AIX-MARSEILLE	97	25	11
AMIENS	50	9	5
BESANCON	31	5	4
BORDEAUX	106	22	12
CLERMONT-FERRAND	50	8	5
CORSE	3	0	0
CRETEIL	68	7	8
DIJON	34	10	4
GRENOBLE	116	29	14
GUADELOUPE	8	4	1
GUYANE	2	1	0
LILLE	184	38	20
LIMOGES	12	1	1
LYON	138	30	14
MARTINIQUE	9	1	1
MONTPELLIER	77	20	9
NANCY-METZ	52	15	6
NANTES	269	47	35
NICE	52	9	7
NORMANDIE	98	26	11
NOUVELLE CALEDONIE	8	7	1
ORLEANS-TOURS	54	12	6
PARIS	72	8	6
POITIERS	40	10	5
POLYNESIE FRANCAISE	10	3	2
REIMS	38	10	4
RENNES	242	46	29
REUNION	13	2	2
STRASBOURG	41	6	4
TOULOUSE	98	18	11
VERSAILLES	124	7	12
TOTAL	2 196	436	250

ANNEXE 2

CONTINGENT 2025 HORS-CLASSE PAR DISCIPLINE – AGREGES	
DISCIPLINES	CONTINGENTS 2025
ALLEMAND	3
ANGLAIS	18
ARTS - ARTS APPLIQUES	1
ARTS - ARTS PLASTIQUES	4
BIOCHIMIE - GENIE BIOLOGIQUE	1
ECONOMIE ET GESTION	18
EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL	3
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	18
ESPAGNOL	10
GENIE ELECTRIQUE - MECANIQUE	1
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	9
ITALIEN	1
LETTRES CLASSIQUES	8
LETTRES MODERNES	20
MATHEMATIQUES	24
PHILOSOPHIE	6
PHYSIQUE ET CHIMIE	14
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	5
SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGENIEUR	8
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	16
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES	1
TOTAL	189